

L’Institut CDG s’interroge sur le rôle de l’économie circulaire dans la durabilité des villes

L’Institut CDG poursuit son cycle de conférences « **Regards vers le futur** » avec l’organisation en ligne, mardi 10 novembre, d’un sixième webinaire sur le thème de la durabilité des villes et du rôle de l’économie circulaire.

Quatre experts ont été réunis pour échanger sur le thème « **Comment améliorer la durabilité des villes grâce à l’économie circulaire ?** » :

- **Radia Cheikh Lahlou**, Directrice de Déclic - Conseil en RSE ;
- **François-Michel Lambert**, Président de l’Institut National de l’Économie Circulaire; député de la 10^{ème} circonscription des Bouches du Rhône
- **Jean-Denis Curt**, Responsable du Pôle Recyclage et Économie Circulaire du Groupe Renault
- **Ghislaine Maghnouj Elmanjra**, Présidente de Maroc Impact.

L’urbanisation croissante et rapide, ainsi que l’amélioration continue du niveau de vie des populations ont donné naissance à une société de consommation, globale et quasiment illimitée ainsi que destructrice de l’environnement : demande de logements en augmentation, consommation de produits alimentaires et d’usage courant qui explose, produits éphémères et jetables en forte progression.

Ce type de croissance fondé sur une forte consommation conduit à l’exacerbation de l’extraction des ressources naturelles et exerce donc une forte pression sur l’environnement. Par ailleurs, les niveaux de consommation actuels génèrent des quantités de déchets sans précédent, ce qui aggrave les effets sur l’environnement.

La prise de conscience qui a caractérisé les sociétés humaines depuis une trentaine d’années s’est accélérée avec les périls environnementaux croissants, puis s’est affinée avec la mise en place de concepts nouveaux et d’actions inédites, comme l’économie circulaire.

« *L’économie circulaire est un système économique basé sur un modèle qui remplace le concept de fin de vie, par la réutilisation, la réduction, le recyclage et la récupération* », c’est par ces mots synthétiques que Radia Cheikh Lahlou a évoqué les fondements de l’économie circulaire. Il s’agit, en effet, d’un modèle de pensée qui a pour finalité principale de lutter contre les externalités négatives, environnementales ou sociales. Selon elle, l’économie circulaire devient aujourd’hui une nécessité absolue pour faire face à un appauvrissement des ressources et une quantité astronomique de déchets générés par l’hyperconsommation à l’échelle mondiale : « *annuellement, dans les pays de l’OCDE, un individu consomme 800kg de nourritures et de boissons, 20kg de vêtements et de chaussures, 120 kg d’emballages, et 80% de tout ça finit dans des décharges, des incinérateurs ou dans les eaux* », poursuit Radia Cheikh Lahlou.

Contact Presse :

M. Mohamed Belfas
mohamed.belfass@prmediacom.com
+212 661 743685

Mais bien avant l'apparition de la notion de « l'économie circulaire », certains acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) en défendaient les principes. En effet, dans les années 60, plusieurs associations et coopératives ont diversifié leurs activités pour répondre aux besoins locaux émergents et au service d'une finalité : la lutte contre l'exclusion et l'accès aux biens de première nécessité. Selon Ghislaine Elmanjra, ces structures de l'ESS ont toujours été porteuses de solutions concrètes, actionnables et essaimables, multisectorielles mais paradoxalement non valorisées et atomisées. « *Il est impératif d'associer l'économie circulaire aux principes de l'ESS pour passer d'un modèle de réduction d'impact (RSE) clairement insuffisant dans un contexte post covid, à un modèle de création de valeur positive et massive sur les plans social, économique, et environnemental* » a déclaré Ghislaine Elmanjra.

Aujourd'hui, l'économie circulaire ne peut se faire sans une réelle volonté et une prise de conscience politique et avec la mise en œuvre d'incitations fiscales, voire même de mesures coercitives à terme. A ce sujet, François Michel Lambert propose d'actionner quatre leviers de l'action politique pour encourager tous les acteurs à changer de paradigme en orientant ainsi le modèle linéaire de croissance économique basée sur la consommation vers un modèle d'économie circulaire. Il s'agit de : « *(i) la fiscalité, en taxant davantage la consommation des matières premières, (ii) la réglementation, en coordonnant l'action de l'ensemble des acteurs, notamment à travers la mise en place de normes à respecter par tous (exemple de l'interdiction des sacs en plastique), (iii) l'incitation économique, sous forme de labels, pour valoriser les acteurs qui préservent la valeur des ressources et, (iv) le changement des comportements et des compétences afin de pousser vers la mise en place d'une économie basée sur la fonctionnalité d'usage et de partage* ».

Aujourd'hui, l'économie circulaire constitue un levier fondamental de la ville durable car elle a pour vocation de renforcer la résilience des territoires. Les villes sont amenées à faire preuve d'innovation par l'adoption de nouvelles méthodes de production et de nouvelles habitudes de consommation plus respectueuses de l'environnement et moins productrices de déchets. « *En entreprenant une démarche circulaire, le territoire s'insère dans un cercle qui le protège, un cercle vertueux, qui va renforcer sa résilience et son attractivité (...), le territoire devient moins dépendant de ce qui arrive de l'extérieur et devient capable de fonctionner en autonomie* » a déclaré Radia Cheikh Lahlou.

Pour sa part, Jean-Denis Curt a évoqué le rôle que peut jouer le secteur automobile dans l'amélioration de la durabilité des villes, en insistant sur les opportunités qui s'ouvrent à ce secteur pour s'inscrire dans l'économie circulaire, notamment, l'incorporation de matériaux recyclés dans les nouveaux véhicules, le recyclage des véhicules hors d'usage, le réemploi de pièces automobiles et la mobilité partagée. « *L'industrie automobile a un rôle majeur à jouer dans l'amélioration de la durabilité des villes, du point de vue de la qualité de l'air et des émissions de CO₂ d'une part, mais également de la consommation des matières premières nécessaires à la production et à la propulsion des véhicules, donc à la mobilité. Parvenir à une utilisation beaucoup plus efficiente, durable et résiliente de ces ressources précieuses et limitées nécessitera de mettre en œuvre les principes de l'économie circulaire à toutes les étapes du cycle de vie de nos produits*

Contact Presse :

M. Mohamed Belfas
mohamed.belfass@prmediacom.com
+212 661 743685

et services : recycler les matériaux des véhicules hors d'usage pour les réutiliser dans la production de nouveaux véhicules, développer le réemploi et la rénovation de pièces et organes automobiles, déployer de nouveaux modèles d'affaire basés sur l'usage et notamment les usages partagés et pas seulement sur la vente de véhicules... », a poursuivi Jean-Denis Curt.

À propos de l'Institut CDG

L'Institut CDG se veut un vecteur de transformation de l'information en nouveaux savoirs partagés, pouvant enrichir et conforter le Groupe CDG dans la connaissance de son environnement socio-économique et dans ses pratiques. L'institut CDG promeut un espace de réflexion à même de favoriser l'éclosion d'idées innovantes et de solutions constructives dans le cadre des grands débats nationaux.

Contact Presse :

M. Mohamed Belfas
mohamed.belfass@prmediacom.com
+212 661 743685